

Pollution

Une substance cancérigène est déversée dans le Rhône en Valais

L'ex-chef du Service de l'environnement valaisan dénonce une contamination plus grave que prévu. Le Canton se veut rassurant

Julien Wicky

En marge des travaux nécessaires à la troisième correction du Rhône aux alentours de Viège, de la benzidine, une substance hautement toxique et cancérigène, a été déversée dans le Rhône depuis 2018 au moins. C'est ce que révèlent notamment les 512 pages remises à l'État du Valais par le désormais ex-chef du Service de l'environnement cantonal Joël Rossier après sa démission qui a fait grand bruit.

Ces documents, les journaux de Tamedia, en collaboration avec d'autres médias romands, les ont obtenus. Signe de l'importance accordée à ce dossier, le conseiller d'État responsable, Jacques Melly, a convoqué les médias concernés ce vendredi matin en compagnie de l'ensemble de ses chefs de service.

Cette pollution avait été rendue publique en avril dernier mais, selon les écrits de Joël Rossier, elle se serait aggravée ces derniers mois. Concrètement, elle provient de la décharge de Gamsenried, à proximité de Brigue, un ancien site utilisé par l'entreprise chimique Lonza de Viège pour y déverser des polluants. Le site, qui contient 1,5 million de mètres cubes de gravats toxiques, est sous confinement hydraulique depuis trente ans en attendant d'être assaini. La benzidine n'a pas été produite directement par Lonza et déversée sur le site, mais s'y est formée par réaction entre plusieurs déchets toxiques et a atteint les eaux souterraines.

Chantiers du Rhône visés?

Surtout, Joël Rossier laisse entendre que les travaux de la troisième correction du Rhône (appelée Rhône3) ont pu aggraver cette situation. D'abord, il faut noter que le niveau de la nappe phréatique s'est élevé dans cette région jusqu'à menacer certaines installations de Lonza. Si l'on ne peut démontrer le lien de cause à effet direct, Lonza nous affirme que «cela peut être lié aux travaux de Rhône3 mais, selon les informations du Canton, ce serait princi-



«Il n'y a, en l'état, pas de risque pour la santé en lien avec cette pollution des eaux souterraines»

Jacques Melly
Conseiller d'État valaisan

palemment lié à une conjonction d'éléments».

Quoi qu'il en soit, il a fallu, dès 2018, installer des pompes pour rejeter le surplus dans le Rhône. Or, dans cette nappe, des concentrations de benzidine dépassant de plusieurs centaines de fois la norme admise de 1,5 nanogramme par litre, c'est-à-dire 1,5 milliardième de gramme, ont été détectées.

Autre écueil, ces pompes, installées par l'office chargé de la correction du Rhône, l'ont été en 2018 mais régularisées par autori-

sation en 2019 seulement, avec la condition de s'assurer de ne rien rejeter au-delà des normes. En clair, il était prévisible de devoir pomper la nappe, pas d'y trouver de la benzidine. Dans ces conditions, était-ce bien sérieux d'engager des chantiers dans le Rhône dans ce secteur de Viège alors que la décharge de Gamsenried, en amont, est présentée depuis quarante ans comme une vraie bombe toxique?

Cette situation va perdurer

«Il est évident qu'on préfère tomber sur une nappe non polluée, mais les interactions entre un fleuve et les eaux souterraines sont inévitables. L'important, c'est que nous nous référons aux normes pour les rejets. Par ailleurs, avec le temps, le Rhône se colmatera de nouveau et la situation se réglera», répond Tony Arborino, chef de l'Office cantonal de la construction du Rhône.

De la benzidine, même en quantité infime, sera donc encore déversée dans le fleuve alors que cette substance ne devrait tout simplement pas se trouver dans la nature. À ce constat, la majorité des acteurs présents ce vendredi préfèrent répondre «qu'il y a plein d'autres choses dans le Rhône».

Au seuil limite de 1,5 ng par litre, il faudrait boire 2 litres d'eau par jour durant septante ans pour qu'un cas de cancer supplémentaire apparaisse sur une population de 100 000 personnes. Les services de l'État certifient, analysés à l'appui, que cette limite n'a jamais été atteinte dans le fleuve, ni avant le départ de Joël Rossier ni après. Ce dernier écrit pourtant dans son rapport, de façon préoccupante, que des puits d'eau potable pourraient être contaminés.

«Aucun captage d'irrigation ou d'eau potable ne révèle la présence de ce composé. Il n'y a, à ce stade, aucun danger pour la santé publique, et il est évident que nous le signalerions immédiatement si cela devait être le cas», affirme Christine Genolet-Leubin, cheffe par intérim du Service valaisan de l'environnement. Elle annonce toutefois qu'une analyse de risque sera réalisée et que cette situation «justifie la mise en œuvre de mesures de traitement de la nappe phréatique, ainsi que d'assainissement de la source de pollution.» En parallèle, en fonction des éléments qui seront découverts, la question d'une dénonciation pénale reste ouverte, confirme Christine Genolet-Leubin.

Migros

Un nouvel audit blanchit Piller

Damien Piller, président de la coopérative Migros Neuchâtel-Fribourg (MNF) depuis près de vingt-trois ans, ne s'est pas enrichi de manière illégitime lors de la construction de deux magasins Migros en 2014 et 2015. Telle est la conclusion d'un audit d'experts indépendants, mandatés par l'administration de MNF, écrit dans un communiqué son avocat, M^e Clerc. Ce dernier précise que des manquements importants ont toutefois été constatés dans le travail de la direction. Damien Piller est accusé par la Fédération des coopératives Migros à Zurich de gestion déloyale. **Réd.**

L'initiative anti-pub sur le tabac a abouti

Santé L'initiative pour interdire la publicité sur le tabac afin de protéger les jeunes a recueilli 109 969 signatures, indique la Chancellerie. Le texte demande l'interdiction «notamment, pour les produits du tabac, de toute forme de publicité qui atteint les enfants et les jeunes». **ATS**

Pas d'aide pour les ex-parlementaires

Berne Les membres de l'Assemblée fédérale qui quittent le parlement ne devraient plus toucher d'aide transitoire. La Commission des institutions politiques du National soumet aux Chambres un projet en ce sens, par 14 voix contre 7. **ATS**

Dans une commune sur deux, il n'y a aucun candidat au Conseil national

Élections fédérales
20 octobre 2019

Les villes tirent leur épingle du jeu, ainsi que les régions les plus politisées, comme le Valais

Avec plus de 4660 candidats pour le Conseil national, jamais les élections fédérales n'auront séduit autant de prétendants. La hausse atteint 17% par rapport à 2015, dernier record en date. Les partis multiplient les listes. Le PDC est en tête, avec 22 listes supplémentaires, pour un total de 77. Cette augmentation est due à la présence de davantage de femmes et de seniors. Deux cantons romands font toutefois exception à la tendance nationale: Genève et Neuchâtel enregistrent respectivement deux et sept candidats de moins qu'il y a quatre ans.

Si les prétendants sont toujours plus nombreux, ils ne réussissent pas encore à couvrir l'ensemble du territoire. Ainsi, ce sont 46,3% des 2200 communes suisses qui ne présentent aucun candidat pour la Chambre du peuple, soit plus de 1000 communes. Est-ce un problème pour la représentation des différentes sensibilités? «Je ne pense pas, répond Pascal Sciarini, politologue à l'Université de Genève, qui préfère voir le verre à moitié plein. Il y a près de 55% des communes suisses qui comptent au moins un candidat.» C'est tout sauf négligeable.

Sans surprise, ce sont les zones les plus peuplées qui totalisent le plus de candidats. Se détachent ainsi la zone d'influence du grand Zurich, qui s'étend de l'Argovie vers la Suisse centrale et Schaffhouse, mais aussi les agglomérations de Genève, Berne, Bâle, Lau-

sanne et Saint-Gall, ainsi que les villes du Tessin.

Logiquement, les localités qui comptent le plus d'habitants sont aussi celles qui présentent le plus de candidats. Ainsi 335 se lancent dans la course pour la seule ville de Zurich. Un record national qui s'explique aussi par le fait que le canton dispose de 35 sièges, ce qui multiplie les possibilités et les appétits. La même logique fait que la ville de Genève - bien que plus peuplée que Lausanne - compte un prétendant de moins (74 contre 75). Le canton du bout du lac disposant en effet de 12 mandats au National cette année, contre 19 pour le canton de Vaud.

«Dans certains cantons, les partis font encore l'effort de couvrir tout le territoire»



Pascal Sciarini
Politologue à l'Université de Genève

Mais cette observation souffre de plusieurs exceptions. Ainsi, aucune personnalité ne se présente dans certaines communes de taille respectable comme Satigny (GE) - plus de 4000 habitants - ou Saint-Légier-La Chiésaz (VD) - 5000 âmes. Le record étant détenu par Glaris et ses plus de 12000 habitants. À l'inverse, Linescio (TI) détient le taux le plus élevé de candidats par habitant: un pour 48.

Si l'arc alpin - moins peuplé - est généralement doté de moins de prétendants, les vallées du Valais constituent une exception. «C'est la preuve que, dans certains

cantons, les partis font encore l'effort de couvrir tout le territoire», explique Pascal Sciarini, qui parle aussi d'une «logique clanique de certaines formations politiques comme le PDC». L'analyse de ces données fait aussi apparaître la vivacité politique dans certains cantons périphériques qui comptent peu de sièges au National.

Le nombre de candidats et leur provenance ne disent rien des personnes qui seront effectivement élues à Berne. Un coup d'œil à la composition de la dernière législature permet néanmoins d'affirmer que les dix plus grandes villes de Suisse ne sont pas à plaindre. Selon une enquête de la SSR, elles disposent de onze sièges de trop sous la Coupole par rapport à leur réel poids démographique, Conseil national et Conseil des États compris. Toutefois, les régions rurales sont elles aussi surreprésentées à Berne, avec deux mandats «surnuméraires». Ce sont donc les petites villes et des périphéries qui sont un peu les laissées pour compte des électeurs, avec proportionnellement moins d'élus. On verra le 20 octobre si ce sera toujours le cas pour les quatre prochaines années.

Florent Quiquerez et Fanny Giroud

Élections fédérales
20 octobre 2019



La carte des candidats par commune

Quelles sont les communes qui n'ont pas de candidats? Qui sont les candidats de votre commune? Découvrez notre carte interactive

PUBLICITÉ

Hotel Cailler

BUSINESS - EVENT - LEISURE
CHARMEY EN GRUYÈRE

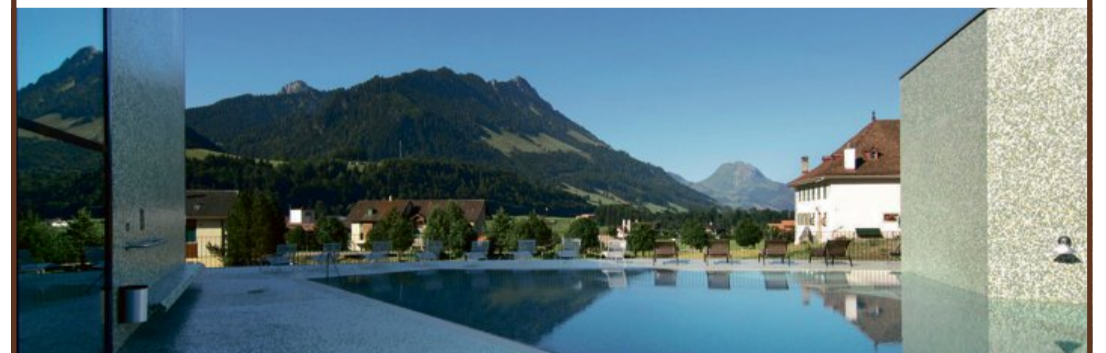


Découvrez nos forfaits dès 182,50 CHF par personne.

Offre & réservation:

hotel-cailler.ch ou au 026 927 62 62

Suivez nous sur les réseaux sociaux



Bains de la Gruyère Charmey

Toutes nos formules pour passer un moment de calme et sérénité sur: bainsdelagruyere.ch